



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Ghana

Question écrite n° 121189

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les célébrations du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Ghana. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'état de sa réflexion en la matière.

Texte de la réponse

Les 5 et 6 mars, se sont déroulées, à Accra, les cérémonies du jubilé de l'indépendance du Ghana ainsi que le premier sommet de l'Union africaine sous présidence ghanéenne. Le niveau de représentation et le nombre des délégations ont témoigné de la grande estime portée au président Kufuor et à son pays. Le ministre de la fonction publique, Christian Jacob, représentait la France à cette occasion. Le Ghana a connu, depuis 1981, quatre élections libres dont la validité n'a jamais été contestée. Le président Kufuor, qui ne se représentera pas pour un nouveau mandat lors des prochaines élections présidentielles de 2008, et son prédécesseur, John Rawlings, ont ainsi respecté la Constitution qui limite à deux le nombre de mandats auxquels un président peut prétendre. 2000 fut ainsi une année d'alternance politique, le New Patriotic Party (NPP) de Kufuor succédant au New Democratic Congress (NDC) de Rawlings. Le Ghana a été le premier pays africain à se soumettre à une revue par les pairs, dans le cadre du NEPAD. Cet exercice d'auto-évaluation critique et objectif sur les modes de gouvernement politique, économique et social a témoigné de la volonté du Ghana de s'engager sans réserve dans une politique de transparence vis à vis de ses partenaires. Au-delà des facteurs ethniques et coutumiers générateurs de frictions, le caractère établi de la démocratie ghanéenne ne fait plus aucun doute. Le Ghana a d'ailleurs été récemment distingué par les États-Unis comme un des cinq pays africains respectueux des principes démocratiques. Il fait figure de pôle de stabilité dans un sous-continent instable. Les acteurs politiques restent à ce jour très focalisés sur les élections présidentielles de 2008, qui s'annoncent, du fait de la pluralité politique, beaucoup plus disputées que prévu. Les manoeuvres au sein du parti du président ont d'ailleurs commencé, certains ministres ne faisant pas mystère de leurs ambitions présidentielles. Le Ghana bénéficie sur la scène internationale d'une image très positive. L'élection de John Kufuor à la présidence de l'Union africaine, le 29 janvier 2007, est venue couronner les deux mandats du président ghanéen, dont la stature internationale se voit ainsi consacrée. Le président Kufuor est aujourd'hui l'un des chefs d'États les plus écoutés d'Afrique. Sa politique internationale très active lui a permis de faire du Ghana un médiateur reconnu dans tout le continent, ainsi qu'un pourvoyeur majeur de soldats pour les Nations unies ou l'Union africaine. Le Ghana s'est engagé depuis plus de vingt-cinq ans dans plusieurs opérations de maintien de la paix de l'ONU (Sierra Leone, Liban Sud, MONUC, ONUCI). Son rôle actif à la présidence de la CEDEAO, en 2003, a permis au président Kufuor d'y être réélu en 2004. Le Ghana a apporté ainsi son soutien à la résolution des conflits en Côte d'Ivoire et au Liberia. Le Ghana reste un partenaire politique privilégié du Nigeria, qui est un important fournisseur de produits pétroliers, mais il souhaite intensifier ses relations avec ses voisins francophones, Togo et Burkina Faso notamment. Dans ce cadre, le Ghana a acquis le statut de membre associé de l'Organisation internationale de la francophonie à l'occasion du sommet de Bucarest les 28 et 29 septembre 2006. Pour toutes ces raisons, les célébrations du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Ghana ont consacré la stature acquise par son

Président et l'évolution démocratique d'un pays, qui est devenu un partenaire stratégique de la France en Afrique de l'Ouest.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121189

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3047

Réponse publiée le : 8 mai 2007, page 4254